

TAIN infos

MAGAZINE DE LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE ▶ JUILLET 2024 - N°46

▶ DOSSIER

**SÉCURITÉ
ASSURÉE
SÉRÉNITÉ
PRÉSERVÉE**



Page 11

On agit
Un budget volontaire
et responsable

Page 21

On découvre
Nouvel élan pour
la MJC/CS de Tain

Page 24

On s'active
Après l'Ardéchoise,
la Tainoise

ON Y ÉTAIT 4		ON AGIT 8	
	ON APPROFONDIT 14		ON ENTREPREND 18
ON DÉCOUVRE 21		ON S'ENTRAIDE 22	
	ON S'ACTIVE 24		ON S'INFORME 28

SOMMAIRE

ÉDITORIAL



Chères Tainoises, Chers Tainois,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de Tain Infos, riche en actualités et en perspectives pour notre belle commune. Depuis le 30 mai, nous marquons une étape importante dans notre démarche de communication, avec le lancement de notre compte Instagram officiel : @villedetainlhermitage.

Ce nouveau canal numérique vient compléter nos outils de communication existants, et nous permet de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux, tout en facilitant l'accès à l'information et à l'actualité de notre ville.

À Tain l'Hermitage, nous sommes convaincus que la communication, le partage d'informations et la transparence sont essentiels pour construire une relation de confiance avec vous.

C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à diversifier nos supports de communication, pour que chacun puisse s'informer, échanger et participer pleinement à la vie de notre cité.

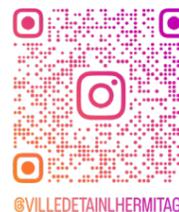
Dans ce numéro estival, nous vous invitons à parcourir des sujets variés et enrichissants, mettant en lumière les actions de la Municipalité.

Vous découvrirez notamment un dossier spécial consacré à la sécurité et à la lutte contre les incivilités. Une thématique au cœur de nos préoccupations, car garantir la sérénité et maintenir un cadre de vie de qualité pour tous les habitants de Tain l'Hermitage est une priorité absolue.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ces pages, qui témoignent de notre engagement constant pour le développement et le bien-être de notre cité.

Je vous encourage vivement à suivre notre compte Instagram et à nous rejoindre sur ce nouvel espace de partage et d'échange pour faire vivre, ensemble, notre ville.

Bel été à toutes et à tous,



Xavier ANGELI

Maire de Tain l'Hermitage
1^{er} Vice-Président ARCHE Agglo

Secrétariat d'édition Tél. 04 75 08 30 32 - mairie@ville-tain.com - **Conception/Rédaction** Mairie de Tain l'Hermitage Service Communication - **Secrétaire de rédaction** Hélène Astri, Directrice Communication/Évènementiel - Priscille Faure, Chargée de Communication - **Directeur de publication** Xavier ANGELI, Maire - **Création graphique, Régie publicité et Impression** MAYA COMMUNICATION Tain l'Hermitage - 04 75 09 19 89 - dépôt à parution - **Distribution** par les élus de la ville.
Document non contractuel - Informations, photos et horaires donnés à titre indicatif - Magazine d'informations gratuit - Date de parution : juillet 2024 - édité à 4000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement - Crédits photos : Ville de Tain l'Hermitage - Associations tainoises - Arche Agglo - Adobe stock
Malgré tout le soin apporté à la rédaction et à la mise en page de ce document, des erreurs ne peuvent être exclues.

LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE REMERCIE L'ENSEMBLE DES ANNONCEURS PERMETTANT LE FINANCEMENT DE L'IMPRESSION DE VOTRE MAGAZINE TAIN INFOS.



QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Le 21 juin, Tain l'Hermitage s'est transformée en scène musicale géante à l'occasion de la Fête de la Musique.

Le public, nombreux, a pu déambuler au son des voix mélodieuses et des instruments variés et partager l'énergie contagieuse des chanteurs et des musiciens à travers la ville.



CARNAVALESQUE

La seconde édition du Carnaval des Habitants, organisée par la MJC/ Centre Social de Tain l'Hermitage et le CST (Centre Socio-Culturel) de Tournon-sur-Rhône, devenu un événement inter-rives, a remporté un vif succès le 27 avril. Défilé déambulatoire, procès et crémation du carmentran, animations et bal populaire... ont fait honneur aux « JO en goguette ».



FÊTE VOS EMPLETTES

Dans le cadre de l'opération du « Grand Marché de Tain l'Hermitage », l'association Arc-en-ciel a offert de jolies roses en papier crépon confectionnées à la main à l'occasion de la Fête des Mères.

Pour découvrir toutes les manifestations à venir sur le Marché le troisième samedi de chaque mois de 7h à 12h, rendez-vous sur ville-tain.fr

LE BANC DE LA FRATERNITÉ

Après le banc des amis de l'école Jean Moulin, voici le banc de la fraternité sur le quai Defer au bord du Rhône. Offert par la ville jumelée de Fellbach, ce cadeau symbolise les liens fraternels unissant nos amis allemands et les tainois depuis 60 ans !



UN ÉVÈNEMENT POIDS LOURDS

Rendez-vous incontournable de cet été, on se retrouve tous aux Soirées Foodtrucks derrière Linaë tous les lundis soir de 18h30 à 22h30 jusqu'au 26 août, dans un cadre ombragé aux abords du Rhône, pour savourer une pause gourmande et musicale !



BIENVENUE CHEZ VOUS

Les nouveaux Tainois, gendarmes, commerçants se sont réunis le temps d'une soirée conviviale à l'Espace Rochegude le 30 mai dernier.

Chaque participant a reçu un kit de bienvenue, comprenant notamment un ours en peluche pour les nouveaux bébés. La cérémonie s'est prolongée autour d'un apéritif convivial et de nombreux échanges.



LE CHOIX DES URNES

Après les Européennes, la Ville a organisé la tenue des élections législatives le 30 juin et le 7 juillet. Mobilisés, les agents municipaux dont les Services Techniques et le Service à la Population ont préparé et assuré le bon déroulement du scrutin.





ARCHI PRATIQUE

Vous avez besoin d'un conseil pour un projet architectural (rénovation d'un bâtiment, façade, extension ou construction nouvelle) ? Michèle PRAX, architecte, peut vous recevoir en Mairie ou sur site pour vous aider.

Infos et rdv : 04 75 08 90 51 ou st@ville-tain.com

BIEN-ÊTRE ANIMAL : La main "à la patte" de la ville !



"J'AI UN ANIMAL SEUL CHEZ MOI"

La ville de Tain l'Hermitage rejoint Ce dispositif déjà mis en place dans plusieurs villes. Il s'agit d'une carte sur laquelle les propriétaires d'animaux de compagnie peuvent indiquer les coordonnées des personnes à contacter (famille, voisins, amis), en cas d'absence non prévue ou d'urgence, afin que leur animal soit pris en charge.

Au dos de la carte, vous pouvez indiquer les coordonnées de 2 personnes de confiance à informer pour s'occuper de vos animaux. Cette carte est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur le site de la Ville et à imprimer.

Pensez à toujours l'avoir sur vous, dans votre portefeuille à côté de votre carte vitale !

+ d'infos ville-tain.fr

MALTRAITANCE ANIMALE

Un animal victime d'abus est un animal qui ne peut se défendre seul. Il en va donc de notre responsabilité commune de signaler toute situation nous semblant mettre en péril son bien-être.

C'est officiel, depuis le 24 juin, le 3677 est le numéro national dédié au signalement de la maltraitance animale. Le numéro est ouvert 7 jours sur 7, toute l'année !

ESPACES DÉTENTE CANIN

Fort du succès de l'espace de détente canin du Parc du Chayla, la Municipalité invite les tainois et amis de Médor, Rex et les autres...à proposer un second espace dédié aux toutous.

Envoyez vos idées avant le 27 septembre 2024 à communication@ville-tain.com.



complément D'AGENTS



Pauline GAILLARD (à droite), agent d'accueil et coordinatrice au Service Périscolaire, Bonne route... Catherine BOURDIN, (à gauche) coordinatrice au Service Périscolaire à la Ville de Tain l'Hermitage, prend une retraite bien méritée ! Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.



Michel DAUNOIS, agent des Services Techniques au sein du Pôle Cadre de Vie,



Sylvain GAUTHIER a brillamment réussi sa reconversion au sein des Services de la Ville, passant du Pôle Espaces Verts au poste d'ASVP.



Jean-Michel DREVON, Assistant administratif et juridique auprès de la DGS (Directrice Générale des Services),



Ivre de BONHEUR !

Propriétaire d'une parcelle AOC Hermitage, la Ville de Tain l'Hermitage initie un projet vinicole en partenariat avec le Syndicat Hermitage, la Cave de Tain, la Maison Chapoutier et les écoles tainoises.

17 élèves de CM2 de l'école Jules Verne ont planté avec enthousiasme 330 pieds de vigne avec l'aide des techniciens de la Cave de Tain. Un début prometteur qui pourrait faire naître quelques vocations !

VISION JUMELLE

60 ans de jumelage entre Fellbach et Tain l'Hermitage et 50 ans avec Erba, ça se fête !

Au programme : expo rétro à l'Espace Charles Trenet, excursion en petit train, dégustation de produits locaux, délégations allemande et italienne le 14 juillet ... de quoi renforcer les liens de fraternité et partager une vision commune de l'avenir pour les cinquante prochaines années !

Pour l'occasion, la rue Péala arbore les couleurs de l'Europe et des villes jumelles !



Parole d' élu

Adrien BLAISE, Conseiller Municipal délégué en charge des Affaires Scolaires

C'est une réelle opportunité pour les écoles tainoises de pouvoir intégrer dans leur projet éducatif un programme pédagogique autour de la vigne (participation aux travaux verts, observation de la croissance du végétal...). Pour la prochaine édition, un appel à candidature sera à nouveau lancé aux classes volontaires et un roulement des écoles aura lieu toutes les années scolaires (école Notre Dame comprise). Nous projetons la première vendange pour septembre 2026 avec un potentiel de 330 bouteilles, qui seront revendues aux enchères au profit d'une association caritative. Affaire à suivre, donc !





BICENTENAIRE MÉMORABLE

Prouesse architecturale et symbole de l'amitié entre Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône, la passerelle Marc Seguin fête ses 200 ans en 2025. En coulisse, les villes sœurs sont à pied d'œuvre pour nous offrir du 26 au 28 septembre 2025 des animations à la hauteur de cette auguste dame en bois qui défie le temps et les éléments.

hors CADRE

La Ville investit dans le durable en termes de communication via une structure monumentale sur une des façades de l'Hôtel de Ville en remplacement des panneaux Akylux®. Une solution écologique, économique et qui lutte contre la pollution visuelle.

Quatre bâches par an – une par saison, posées puis recyclées pour Octobre Rose et le Carnaval des Habitants.



VISITES GUIDÉES

Après la visite de l'Hôtel du Département en avril, la nouvelle promotion du CME (Conseil Municipal des Enfants) est partie à la découverte du CIS (Centre d'incendie et de Secours) de Tain l'Hermitage. En présence du

Lieutenant BOURGUIGNON et son adjoint Jean-Marc CHESNET, les jeunes élus ont découvert leurs missions, le fonctionnement et l'organisation de la caserne, et même essayé la lance à incendie !



CO-construction

Pour la première fois, la Ville de Tain-l'Hermitage a lancé un budget participatif, et les habitants ont répondu avec enthousiasme en proposant de nombreux projets innovants et inspirants, témoignant de leur engagement pour l'amélioration de leur cadre de vie. La commission dédiée se réunira prochainement pour délibérer et sélectionner les deux projets retenus soumis au vote des tainois jusqu'au 15 septembre.

À suivre...



GOOD GAME

C'est parti ! Les travaux de réhabilitation du plateau sportif du complexe Fernand Chapelle sont en cours pour laisser la place dès le 27 août à un espace de glisse urbaine et un terrain de basket clôturé dans un espace entièrement végétalisé.

Ce nouvel équipement, ouvert aux tainois, servira autant aux écoles qu'aux associations, dont le SBCTT (Skate Board Club Tain Tournon) qui pourrait reprendre du service dès la rentrée prochaine !



Montée EN GRAINE



Les jardinières intégrées à la cour de l'école Jules Verne élémentaire ont accueilli les tous premiers semis de radis et de haricots. Impulsé par les élèves de CE2 et Sandrine BARA leur professeure, ce projet pédagogique vise à acquérir des savoir-faire tout en éveillant les consciences à la biodiversité et à sa protection.

TRAVAUX EN COUR... D'ÉCOLE !

Après de nombreuses réunions de concertation avec les acteurs éducatifs et parents d'élèves, les travaux de réhabilitation énergétique de l'école maternelle Jules Verne sont lancés. Afin d'assurer la sécurité des usagers et la continuité du service public, l'école maternelle sera délocalisée sur l'école élémentaire Jules Verne pendant toute la durée des travaux.

ON COURT UTILE

Après le succès des Jeux Solidaires et d'un atelier de sensibilisation à l'épilepsie le 28 mai, qui ont vu la participation enthousiaste des élèves de CE2 au CM2 des écoles tainoises, la Course Solidaire de l'Institut la Teppe a pris le relais.

Réservée aux adultes, cette course, organisée le lendemain, a rassemblé plus de 600 participants. Parmi eux, des équipes composées d'agents municipaux et d'élus tainois ont relevé le défi, démontrant une fois de plus l'esprit de solidarité et d'engagement de notre communauté.

Cette belle journée, placée sous le signe de la solidarité, a permis de sensibiliser un large public à la cause de l'épilepsie, tout en favorisant la cohésion sociale et l'entraide.



UNE PAGE SE TOURNE

La bienveillance et la passion pour l'éducation ont fait de Claude BRESSON un véritable personnage au sein de la communauté scolaire tainoise. Après vingt et un ans à la direction de l'école Jules Verne élémentaire, c'est un tout jeune retraité depuis fin juin à qui nous souhaitons une retraite paisible, remplie de bonheur et de nouvelles aventures.

Et bienvenue à Nelly COURTIAL, ancienne directrice de l'école Saint-Donat élémentaire, qui lui succède.



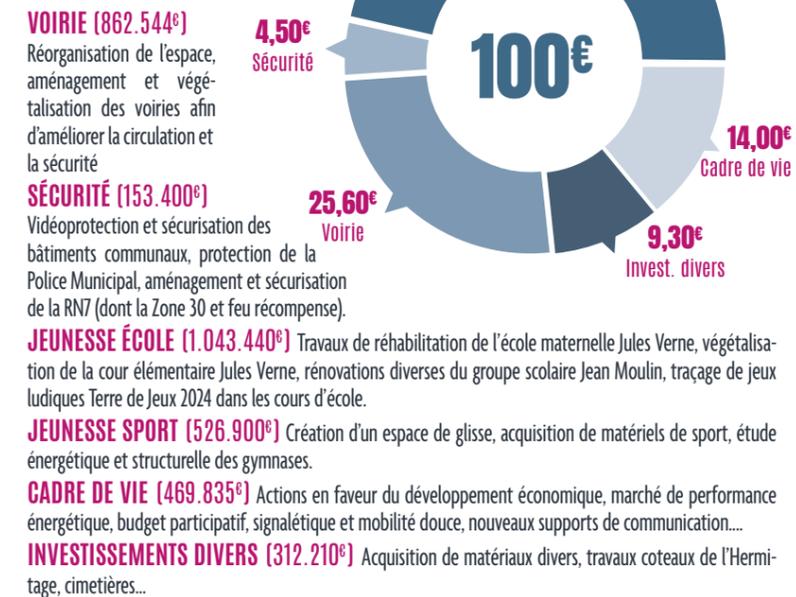
Après le lancement des Soirées Foodtrucks le 3 juin, les événements s'enchaînent dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Saison Estivale : cinéma en plein air, afterwork, concerts, animations sportives...
Autant d'occasions de s'amuser, se détendre et profiter ensemble d'un été très show ! Découvrez le programme complet sur ville-tain.fr

UN BUDGET VOLONTAIRE ET RESPONSABLE

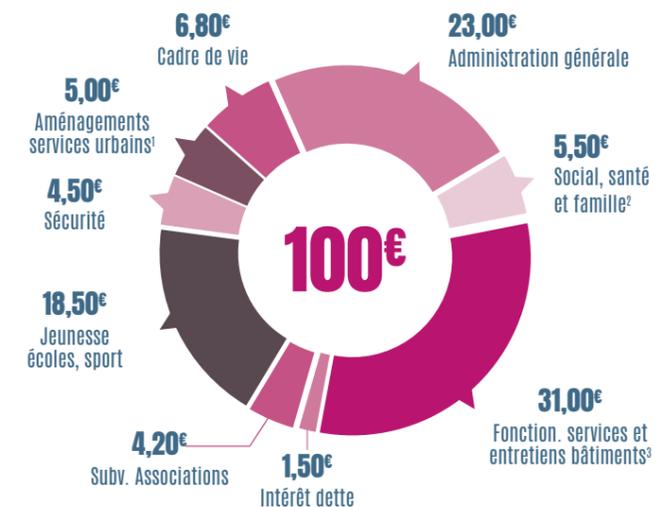
CHIFFRES CLÉS

Budget total :	12.4 M€
Investissements nouveaux :	3.368 M€
Subventions d'équipement :	1.674 M€
Subventions versées aux associations :	280 000€
Augmentation des taux d'imposition :	0%

INVESTISSEMENTS (3.368 M€) Sur 100€, quelle répartition ?



COÛTS DE FONCTIONNEMENT (6.618 M€) - Sur 100€, quelle répartition ?



Parole d'élus



Emmanuel GUIRON,
Adjoint en charge des Finances.

1. Comment appréhendez-vous cette nouvelle délégation ?
C'est une grosse responsabilité, que j'envisage sereinement. Une réelle continuité dans le travail est déjà instaurée, puisque Xavier ANGELI était adjoint aux finances avant de devenir Maire.

2. Quelle est votre vision ?
Faire toujours preuve de rigueur. Notre but est d'atteindre des objectifs financiers précis : en ciblant les dépenses et investissements prioritaires pour la Ville, en maîtrisant la dette, et en restant en veille sur des indicateurs importants tels que la Capacité d'Autofinancement, de Désendettement et la Dette par Habitant.

Il s'agit aussi de nous engager sur des travaux d'investissements avec méthode et clarté, par la recherche de subventions extérieures pour baisser le coût restant à la commune.

3. Comment se portent les finances de la Ville ?
Elles sont saines. Le budget 2024 est à l'équilibre, nous avons atteint nos objectifs et tenu nos promesses, malgré les nombreuses contraintes auxquelles nous faisons face depuis plusieurs années (inflation, augmentation des charges, baisse des dotations de l'Etat...).

Nous avons une gestion encore plus efficiente de la dépense publique, grâce notamment au renforcement des moyens ressources et le recrutement d'un poste d'acheteur.

4. Quels sont les gros projets d'investissements programmés en 2024 ?

La Ville de Tain l'Hermitage s'engage durablement pour encore plus de sobriété énergétique, et investit dans le photovoltaïque à des endroits stratégiques de la ville. Le déploiement de PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) permet la réalisation de gros projets, dont la réhabilitation de l'école Jules Verne maternelle et la requalification urbaine de la route de la Larnage, rue du Commandant Noir et rue Pinard.

5. La Ville de Tain l'Hermitage lance son premier budget participatif. Qu'en pensez-vous ?

Le premier budget participatif permet de donner la parole et faire vivre des projets pensés pour le bien commun. Véritable concertation citoyenne prometteuse, nous avons reçu quelques propositions intéressantes !

6. Les impôts locaux augmentent-ils ?
L'attractivité de notre ville se traduit par une augmentation du nombre de contribuables. De ce fait, l'évolution de l'assiette fiscale de l'Etat nous permet de maintenir le niveau de l'impôt local inchangé.

SÉCURITÉ ASSURÉE, SÉRÉNITÉ PRÉSERVÉE



La Ville de Tain l'Hermitage renforce les moyens et les mesures concrètes pour assurer la sécurité des Tainois et maintenir un cadre de vie privilégié. Focus sur les actions mises en place et celles à venir pour une ville toujours plus agréable et encore plus sûre.

UNE POLICE DE TERRAIN ET DE PROXIMITÉ

Sous la direction de Pierre BUSSAGLIA, Chef de la Police de Tain l'Hermitage depuis un an, la Municipalité offre une sécurité renforcée et une proximité accrue avec les habitants en mettant l'accent sur la collaboration, la prévention et la réactivité face aux besoins de la communauté.

« Nous mettons un point d'honneur à garantir la sécurité autour des établissements scolaires. Deux agents assurent la surveillance quotidienne des entrées et sorties des élèves tainois chaque jour » souligne Pierre BUSSAGLIA.

Une présence policière intensifiée sur le terrain cet été, avec des patrouilles nocturnes jusqu'à 22h et même plus tard sans compter les rondes sur tous les événements de la ville et des partenaires.



Service gratuit proposé par la Police Municipale, L'Opération Tranquillité Vacances permet aux tainois de signaler leur absence prolongée afin que des patrouilles de surveillance soient effectuées autour de leur domicile. « Un dispositif particulièrement actif pendant les périodes de vacances scolaires mais qui peut être sollicité à tout moment de l'année » précise le chef de la Police Municipale.

De nombreux habitants ayant bénéficié de ce service louent l'efficacité du dispositif et le sentiment de sécurité éprouvé au sein de la communauté.

Le Service, composé de policiers municipaux, compte également un pôle Stationnement depuis la mise en place de la nouvelle réglementation du plan « Mobilités » conduit par la Ville.

Ce sont notamment les ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui veillent au bon fonctionnement de la nouvelle réglementation « zone bleue ».

Un nouvel agent a d'ailleurs été recruté et viendra renforcer les effectifs le 3 septembre prochain.

Maillon essentiel de la chaîne de sécurité et de prévention, leur présence visible et proactive contribue non seulement à la réduction des infractions, mais également développent les échanges avec les habitants et les commerçants.

En effet, les ASVP assurent la diffusion d'informations pratiques ou évènementiels auprès de ces derniers de façon régulière tout au long de l'année.



Parole d' élu

Xavier ANGELI,
Maire de Tain l'Hermitage
1^{er} Vice-Président ARCHE Agglo

« La sécurité est un droit fondamental. C'est la base sur laquelle repose la qualité de vie de notre communauté. En tant que Maire, j'ai la responsabilité de veiller à ce que chaque citoyen se sente en sécurité dans sa maison, dans les rues de notre ville, et dans tous les espaces publics que nous partageons.

Mais la sécurité ne s'arrête pas à la prévention des actes délictueux. Elle inclut également la propreté de notre ville. Une ville propre est une ville où il fait bon vivre, où chacun respecte son environnement et les autres habitants. Nos équipes municipales travaillent sans relâche pour maintenir la propreté de nos rues et mettons en place des actions novatrices en matière de réduction des déchets notamment. Notre engagement est clair : tolérance zéro pour ceux qui ne respectent pas les règles de vie commune. Chacun est responsable de ses actes. Le renforcement des effectifs, des sanctions et de notre dispositif de surveillance témoigne de notre détermination à agir fermement contre les incivilités ».

COLLABORATION ET COORDINATION RENFORCÉES

Les partenariats avec les forces de l'Ordre, notamment la Gendarmerie et les pompiers, ont été consolidés. Une coopération accrue avec l'arrivée du chef de la Police Municipale, Pierre BUSSAGLIA, ancien gendarme : « *Mon expérience passée au sein des rangs de la gendarmerie facilite les rapports et la coordination sur des dossiers communs, la circulation efficace de l'information entre les différentes entités* ».

La gendarmerie effectue également des rondes supplémentaires lors d'événements puisque les Services de la Police Municipale leur transmettent chaque année le calendrier ainsi qu'aux pompiers pour intervention au besoin.

EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION ET DÉPORT D'IMAGES

Le matériel de surveillance existant a été amélioré pour un usage optimal. En complément, pas moins de 24 nouvelles caméras de vidéoprotection ont été déployées depuis 2020. Ce sont désormais 46 caméras, installées dans les bâtiments et espaces publics de la commune, destinées à prévenir les risques de nuisance, les vols, les dégradations ou les actes d'incivilité.

13 caméras seront installées d'ici la fin de l'année dont le nouvel espace de glisse du gymnase Fernand Chapelle soit au total 59 caméras sur l'ensemble de la ville.

Enfin, « *Depuis peu, le déport d'images du système de vidéoprotection est effectif à la Gendarmerie de Tain l'Hermitage* » explique Dominique, policier municipal.

La plus-value ? Ils peuvent se connecter aux caméras directement depuis la Gendarmerie et rechercher certaines informations. Plus besoin de se déplacer et un gain en temps et en réactivité. En 2023, ce sont près de 254 heures de visionnage dans le cadre des réquisitions vidéo de la Gendarmerie. Un travail laborieux mais nécessaire pour élucider de nombreuses enquêtes ou orienter les gendarmes.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MODERNISATION DES MOYENS DE LA POLICE MUNICIPALE

Correctement préparés à utiliser ces équipements en toute sécurité, les policiers municipaux disposent des toutes dernières technologies pour s'assurer du maintien du bon ordre.



PISTOLETS À IMPULSION ÉLECTRIQUE (PIE)

L'introduction de pistolets à impulsion électrique offre à la police municipale un moyen non léthal de neutraliser des individus potentiellement dangereux, réduisant ainsi le risque de blessures graves pour les agents et la population.

CAMÉRAS PIÉTONS

Les caméras piétons améliorent la transparence et la responsabilité des interventions policières. Elles enregistrent les interactions entre la police et le public, fournissant des preuves en cas d'incidents et contribuant à dissuader les comportements agressifs envers les agents. Connectées au PIE et enregistrant 30 secondes avant le déclenchement automatique, elles offrent une double sécurité aux agents sur le terrain.



NOUVELLES ARMES À FEU

L'acquisition de nouvelles armes à feu adaptées aux menaces actuelles, notamment dans le cadre du plan Vigipirate, est nécessaire pour permettre à la Police Municipale de répondre efficacement à des situations de menace élevée. La Ville a sollicité l'Etat par le biais du FIPD (Financement des Politiques de Prévention de la Délinquance) pour des demandes de subventions à hauteur de 19 500 €. Le dossier étant toujours en cours de traitement par les services de l'Etat à l'heure où nous bouclons.



RENFORCEMENT DES MOYENS MATÉRIELS

Ces mesures visent à renforcer la sécurité et la protection des agents municipaux, des citoyens, et des forces de l'ordre, en réponse aux défis croissants de sécurité auxquels la ville et la société en général sont confrontées.

VISIOPHONE : L'installation d'un visiophone vise à améliorer le contrôle des accès à l'Hôtel de Ville. Il permet d'identifier et de vérifier les visiteurs avant de leur permettre l'entrée, renforçant ainsi la sécurité des employés et des usagers de la mairie.

BOUTONS ANTI-AGRESSIONS

Face à l'augmentation des agressions et des violences verbales, ainsi que dans le cadre de la lutte contre les attentats, les boutons anti-agressions sont essentiels. Ils offrent une possibilité de réaction rapide en cas de situation dangereuse, permettant d'alerter immédiatement les forces de l'ordre.

3402 personnes sont décédées en 2023 sur les routes de France métropolitaine ou d'outre-mer. La question de la sécurité routière reste une préoccupation majeure en France. En ce sens, la Ville de Tain l'Hermitage déploie des actions concrètes :



MISE EN PLACE DE LA ZONE 30

Une démarche stratégique répondant à plusieurs objectifs importants qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer la sécurité, celle des piétons et des véhicules gyroscopiques en recrudescence notamment.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA N7

Au niveau de la Cité du Chocolat Valrhona, et aménagement d'un cheminement sécurisé pour piétons et cycles au secteur sud de la N7.

INSTALLATION D'UN FEU RÉCOMPENSE

Avenue Gabriel Péri pour lutter efficacement contre les excès de vitesse
Sur la N7 – entrée nord de la Ville.



SÉCURISATION DES PARCS ET JARDINS PUBLICS

Accès et réglementation, notamment au Parc du Chayla, fermé de 23h à 5h et fermeture systématique en cas d'alerte météo.

AMÉNAGEMENTS VOIRIES

Étude de faisabilité du carrefour Toursier N7 et entrée nord / Piste cyclable pour accéder au collège de l'Hermitage.

CONTRÔLE ROUTIER RENFORCÉ

Avec la mise en place des nouvelles réglementations, dont la zone 30 sur la quasi totalité de la commune.



LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Face aux incivilités croissantes et aux comportements nuisibles pour l'environnement, la Ville de Tain l'Hermitage a décidé de lancer un ambitieux plan de nettoyage et de sensibilisation. Ce véritable plan Marshall vise à transformer la ville en un modèle de propreté et de civisme.

✓ Tout au long de l'année, chaque jour de la semaine, 3 agents municipaux sillonnent la commune pour vider les corbeilles, nettoyer les encombrants autour de chaque PAV (Points Apports Volontaires), débroussailler, aspirer les feuilles mortes ... et un agent d'astreinte intervient tous les samedis sur le centre-ville.

✓ La prolifération anarchique des dépôts illégaux de déchets a contraint la Municipalité, à adopter par délibération du Conseil Municipal du 24/06/2019 une redevance de 250 € pour l'évacuation des déchets par les Services Techniques de la Ville en plus des 135 € d'amende.

✓ 35 points d'îlots de propreté vidés chaque semaine par le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) en lien avec les agents des Services Techniques de la Ville, responsable de la collecte régulière des ordures ménagères, assurant ainsi que les déchets des foyers sont enlevés de manière efficace et ponctuelle.

✓ Nettoyage bactéricide et fongicide des PAV 4 à 5 fois par an.

✓ Communication régulière auprès des usagers sur les bons gestes à adopter pour respecter les règles du tri des déchets (dont le tri sélectif)

et un bon usage des containers semi-enterrés (plus souvent bloqués que pleins !) disposés dans la ville :

- Utiliser des sacs poubelles 50 litres au risque de bloquer le dispositif
- S'il est rempli, déposer ses déchets dans un autre point d'apport volontaire.

✓ Opérations de compostage en partenariat avec ARCHE Agglo et le SIRCTOM pour réduire les déchets, améliorer la qualité de vie urbaine, de sensibiliser à l'écologie et de renforcer la cohésion sociale, tout en répondant aux exigences croissantes en matière de durabilité et de gestion responsable des ressources (voir encart ci-dessous).



COMPOSTAGE : à chacun sa formule



Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les foyers français doivent obligatoirement composter la totalité de leurs biodéchets.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL SI VOUS AVEZ UN JARDIN.

Le SIRCTOM offre un composteur sous réserve de participer à une réunion de sensibilisation d'1h.

Prochaine réunion : **10 septembre à 18h dans la salle du Conseil Municipal** (Hôtel de Ville).

Pour s'inscrire : **04 75 08 90 51** ou par mail à **st@ville-tain.com**

COMPOSTAGE PARTAGÉ SI VOUS VIVEZ EN COPROPRÉTIÉ AVEC UN ESPACE EXTÉRIEUR

Le SIRCTOM forme les référents de la copropriété et met à disposition 3 composteurs.

Merci de vous faire connaître auprès d'Alicia Berry au 04 75 03 87 84.

Prochaine réunion d'information **mercredi 18 septembre à 18h** (salle du Conseil Municipal).

COMPOSTAGE PUBLIC POUR LES HABITANTS SANS JARDIN NI ESPACES EXTÉRIEURS

Nous recherchons des référents sur le quartier du centre-ville pour mettre en place des bacs à compost sur le domaine public.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître auprès des Services Techniques au 04 75 08 90 51 ou par mail à **st@ville-tain.com** avant la **réunion de présentation qui a lieu le 24 septembre à 18h à l'Hôtel de Ville** (salle du Conseil Municipal).



« Une Parenthèse en Hermitage »

Elle a l'âme, le charme discret des petites villes de Province. À elle seule, Tain l'Hermitage est un doux résumé de la Vallée du Rhône.

Ici, depuis 200 ans, la Maison M. CHAPOUTIER produit les plus grands vins dans le respect absolu des équilibres naturels. Dans la recherche de l'expression la plus juste de chaque Terroir.

La convivialité, la générosité propres à l'univers du vin, M. CHAPOUTIER souhaite les partager à travers un art de vivre ouvert à tous.

L'escapade en Hermitage commence ici...



Plusieurs formules d'hébergement pour vous accueillir dans les meilleures conditions.



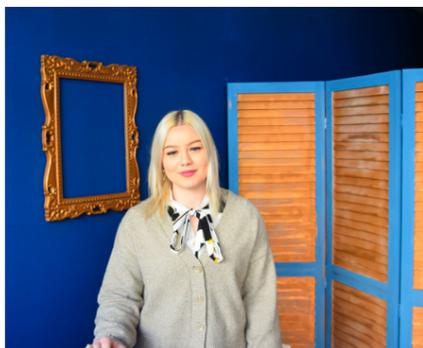
Balades à vélo à assistance électrique dans les vignes, team building, visites touristiques... Des activités sur mesure.



Une Maison qui valorise le partage, l'ouverture et la convivialité, avec des ateliers de dégustation.

chapoutier.com

18, avenue du Docteur Paul Durand. 26600 Tain l'Hermitage. France. Tél. 33 (0) 475 082 865



BUTTERFLY EYES

C'est un véritable retour aux sources pour Fanny PILET qui, du haut de ses 22 ans, ouvre son salon de beauté bleu et or dans la ville de son enfance : Tain l'Hermitage.

Extensions de cils ou soins de prothésiste ongulaire, vous avez le choix pour vous faire plaisir !

« Butterfly Eyes, c'est synonyme pour moi de renaissance, comme le papillon qui éclot et déploie ses ailes. Ici, je souhaite offrir aux clientes un moment rien qu'à elles : les voir ressortir avec le sourire est ma plus grande fierté ».

92 avenue Jean Jaurès

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi (sauf jeudi) : 9h30-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h30-16h

RDV par téléphone au 07 87 27 83 29

butterflyeyescils26@gmail.com



Noémie CAMPOURSY

Ancienne traductrice de métier, Noémie CAMPOURSY, muée par un besoin de changement, se forme en magnétisme et propose depuis début mars des soins énergétiques au sein de son cabinet.

« Les soins énergétiques que je propose visent avant tout la libération émotionnelle » confie Noémie CAMPOURSY, « une douleur physique est souvent causée par un mal-être intérieur et souvent invisible. Travailler sur ces racines plus profondes est un moyen efficace pour se séparer d'une souffrance physique parfois présente depuis des années. »

Aussi chaleureuse que bienveillante, Noémie CAMPOURSY saura vous accompagner, vous écouter... vous et vos émotions.

2 rue de la Lanterne

Horaires d'ouverture :

sur RDV - possible en distanciel

Du lundi au vendredi 9h-18h

06 82 08 39 19



MASSAGES RITUELS

Besoin de faire une parenthèse bien-être dans votre quotidien, souvent rythmé par des obligations et le stress ? Massages Rituel, c'est le pouvoir du massage pour le corps, l'esprit et l'âme.

« Je propose différentes techniques de massage, en m'adaptant toujours à la particularité et aux besoins de chaque personne » explique Rimma ALBERTI, « massage suédois, californien, ayurvédique, à la bougie ou aux pierres chaudes, massage amma (technique de massage énergétique, assis et habillé, pour une réelle mise à jour de la personne) : autant de propositions pour vivre une expérience inoubliable. Je travaille également pour les entreprises et les associations, et j'espère étendre mon activité aux établissements de santé ».

Laissez-vous donc emporter dans un voyage sensoriel, vers la détente et la revitalisation, entre les mains expertes d'une masseuse professionnelle.

2 rue de la Lanterne

Horaires d'ouverture : sur RDV

Lundi à partir de 16h

Jeudi, samedi, dimanche : 9h-20h

06 45 21 80 52

massagesrituel.com

massagesrituel@gmail.com



DECOUX PRO

Expertise. Conseils. Services...Voilà un slogan qui résume à lui tout-seul l'entreprise Decoux Pro !

Spécialisé dans l'équipement de travail, la personnalisation, broderie et sérigraphie, DECOUX Pro connaît un vif succès depuis son ouverture en novembre dernier.

« Le sens du service est au centre de notre activité » raconte Nicolas DECOUX, Responsable de l'entreprise, « de l'essayage aux retouches, pour une protection toujours optimale. Notre force est d'être équipé avec DTF (Direct to Film), une méthode d'impression numérique révolutionnaire qui donne vie aux images et motifs sur une multitude de surfaces ».

C'est une équipe professionnelle composée de 7 personnes qui vous reçoit dans un magasin de plus de 170 m², pour vous conseiller et donner vie à vos idées.

5 avenue Rhin Danube

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi

8h30-12h30 / 14h-18h30

04 75 08 08 98 - 06 13 51 31 97

contact@decouxtextiles.fr

decouxpro.wixsite.com/decoux-pro



OPTICAL CENTER

Un problème d'ouïe ou de vue ? Depuis cet hiver, c'est une équipe jeune et dynamique, experte dans son domaine, qui vous reçoit dans un magasin chaleureux, d'une superficie de 135 m².

« Nous sommes avant tout un magasin de proximité », explique la responsable Barbara MATHIS : « l'accueil, le sens du service et la convivialité sont nos maîtres-mots. Spécialistes de l'optique (dont les lentilles) et de l'audition, nous proposons à notre clientèle des offres concurrentielles, grâce à des partenariats avec de nombreuses mutuelles, et un éventail élargi de gammes et de marques. Il y en a donc pour tous les goûts et toutes les couleurs ! »

Optical Center, c'est aussi un véhicule équipé d'un matériel haute technologie, l'OC Mobile, qui sillonne la région Rhône-Alpes, et intervient directement à domicile, dans les EPADH, pour répondre au mieux aux besoins les plus spécifiques.

110 avenue de la Bouterne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi

9h -19h

04 28 50 10 10

tain@optical-center.com

optical-center.fr

Le fournil de CHARLIE ET ANGEL

« Le Fournil de Charlie et Angel, ainsi nommé d'après nos plus jeunes enfants, est une structure familiale » révèle Mandy DEQUIN, co-proprétaire de la boulangerie. « Reprendre le Fournil de Camille, c'est continuer à travailler avec l'ensemble de son personnel, dans un climat de confiance, tout en apportant notre touche personnelle ! En plus des produits de boulangerie de qualité, nous proposons une gamme plus large de pâtisseries, un grand choix de snacking et un espace salon de thé pour se détendre ».

Dans une boutique accueillante qui a fait peau neuve, décorée avec goût aux influences italiennes, toute la famille met la main à la pâte pour offrir des produits de qualité, entièrement faits maison, pour le grand plaisir de nos papilles !

51 avenue du Président Roosevelt

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi 6h-19h30

Dimanche de 7h à 13h

04 75 08 25 82

lefournildecharlieetangel@gmail.com



Les trésors de Coralie
Épicerie

LIVRAISON À VÉLO

- Réservée exclusivement aux Personnes à Mobilité Réduite
- Habitant sur Tain l'Hermitage
- Dès 25€ d'achat*

LES TRÉSORS DE CORALIE

Nouveau : les produits de l'épicerie située 6 rue Paul Bourret livrés chez vous à vélo !

Renseignements au 04 75 08 91 27

les-tresors-de-coralie@orange.fr



Pâtisserie CHALENCON

Vous avez pris goût à Tain l'Hermitage ? Eux aussi ! La pâtisserie CHALENCON propose désormais le « Tain l'Hermitage ». Une rencontre délicieusement savoureuse entre fruits et chocolat. « Qui dit Tain l'Hermitage dit automatiquement raisin et chocolat ! » confie Laëtitia CHALENCON, « nous avons créé un moule spécifique en forme de grappe de raisin, pour une pâtisserie entièrement composée de chocolat Valrhôna et de délicieuses framboises d'une productrice locale. » Vous craquez pour Tain l'Hermitage ? Croquez-le !

72 avenue Jean Jaurès
Horaires d'ouverture :
 Ma. > Ve. : 7h30-13h / 14h-19h - Sam. : 7h30-19h30 - Dim. : 7h30-14h
 04 75 08 27 02 | patisseriechalencon.fr
 patisserie.chalencon@hotmail.com



Boutique VALRHONA

Installée depuis près de 70 ans sur le site historique de la chocolaterie Valrhona, la boutique, après d'importants travaux de rénovation, a rouvert ses portes depuis quelques jours ! « Nous accueillons jusqu'à 350 000 personnes par an » révèle Aurélie ROURE, Directrice de la Cité du Chocolat Valrhona, « il était devenu primordial de transformer la boutique en véritable lieu expérientiel engagé, plus moderne et plus spacieux. » Alors, prêts à explorer un monde immersif où le chocolat réveille tous les sens, pour les amateurs de délices et de raffinement ?

14 avenue du Président Roosevelt
Horaires d'ouverture :
 Lundi de 10h à 19h - Mardi au samedi, de 9h à 19h
 Dimanche, jours fériés : 10h-13h / 14h-8h
 04 75 09 27 27 - boutique.tain@valrhona.fr



Tain l'Hermitage, une ÉCONOMIE EN ÉBULLITION

Afin de poursuivre son essor économique, la Ville de Tain l'Hermitage, en étroite collaboration avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Drôme et ARCHE Agglo, a lancé une étude de terrain qui a permis d'obtenir une analyse fine de la structure commerciale de la ville, avec 135 commerces recensés dès la rentrée et pour élaborer un plan d'actions concrètes en cours et à venir :

PANNEAUX DE JALONNEMENT déployés à travers la ville et aux entrées des parkings favorisant l'accessibilité des clients et développant une nouvelle clientèle,

TOTEMS COMMERCE améliorant leur visibilité et leur représentativité, rendant le parcours client plus attractif,

VITROPHANIE, installée stratégiquement dans la ville, augmentant l'attractivité des locaux vacants et l'esthétique des rues,

CLIPS VIDÉO mettant en valeur chaque commerçant, et la promotion de leurs actions, diffusés et relayés auprès du public via les supports de communication de la Ville, d'ARCHE Agglo et des acteurs économiques.



Parole d'élue

Amandine DEYGAS
 Adjointe en charge du commerce sédentaire, non sédentaire et de l'Emploi.

« Tain l'Hermitage est un moteur économique majeur du territoire. Cette étude, totalement financée par la Ville, effectuée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Drôme, en partenariat avec ARCHE Agglo, a été une réelle opportunité.

Les pistes d'amélioration envisagées donnent lieu à des commissions pour analyser leur faisabilité, les mettre en place, et rendre notre ville encore plus accessible et attractive.

Au même titre que le « Grand Marché » déployé début avril qui a redynamisé la Place du Taurobole et galvanisé les ventes des forains ! ».

Adélaïde CAUPERT, un nouvel élan pour la MJC/CS de Tain l'Hermitage



Quelques lignes sur votre parcours ?

Originaire de Tournon-sur-Rhône, je suis un pur produit de l'éducation populaire. À mes 17 ans, j'ai obtenu mon BAFA, puis une licence de sciences de l'éducation et un Master à la Sorbonne en 2018.

J'ai assuré différentes fonctions au sein de structures d'éducation populaire d'ici et d'ailleurs, dont la Fédération des Centres Sociaux. J'adore mon métier car j'exerce ma citoyenneté au quotidien.

Pourquoi Tain l'Hermitage ?

Quand j'étais jeune, j'allais souvent à la MJC/CS de Tain l'Hermitage. J'y ai même travaillé, sous la direction de Véronique HILLION CUADRADO. En tant que femme et directrice, elle a été une réelle source d'inspiration.

Comment s'est passée votre arrivée à la MJC/CS de Tain l'Hermitage ?

Les équipes et les administrateurs, très motivés et investis, m'ont réservé un accueil incroyable. J'ai eu un accueil efficace avec l'ancien directeur Fred CARNI. Il m'a apporté son expertise et son sens du projet auxquels j'ai été attentive, dans un réel désir de continuité.

Quelle est votre vision pour la suite ?

Une envie d'incarner fortement nos appellations : Maison des jeunes et de la culture ; soutenue par la ligne politique enfance / jeunesse très forte portée par ARCHE Agglo.

Qu'est-ce qui vous a le plus étonné en arrivant ici ?

Je savais que la structure était largement soutenue par la Ville, mais je n'imaginai pas des liens aussi forts. J'ai constaté un réel soutien de la part des élus, mais aussi des agents de la collectivité : c'est très jouant et rassurant pour l'avenir.

Quels grands projets à venir pour la MJC/CS ?

Une ouverture encore plus grande de la MJC/CS en termes de propositions culturelles, et permettre à des artistes de bénéficier de nos espaces. Et bien sûr, renforcer les partenariats forts avec les structures et associations locales.

Quel est votre leitmotiv ?

Ma marque de fabrique, c'est de faire avec. On partage, dans le plaisir et la convivialité. Tout simplement !



LA CULTURE EN BALADE

Envie de découvrir de nouveaux horizons ?

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Tain l'Hermitage propose des sorties culturelles à destination des tainois sur des sites remarquables partout en France. Une des actions impulsées par la Ville dans le cadre du plan d'accessibilité à la Culture concrétisée le 16 juin au parc animalier de Peaugres.



Le 6 octobre, direction les Saintes-Maires de la Mer pour visiter la ville, se détendre au bord de la plage et partir en balade à bord du Tiki 3.

CULTURE GÉNÉRALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose aux tainois de plus de 65 ans le choix entre le repas ou le colis de Noël et, nouveauté cette année, un chèque Culture pour favoriser leur accès aux sorties, loisirs, livres et multimédias.

DON DE SOI



Tain l'Hermitage, ville ambassadrice du Don d'organes, agit concrètement pour inviter les habitants à réfléchir sur ce sujet délicat.

En effet, à l'occasion de la Journée Nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe le 22 juin, Xavier ANGELI, Maire de la Ville de Tain l'Hermitage, entouré de nombreux élus, officiels, représentants d'associations et professionnels de santé, a inauguré des panneaux de sensibilisation à l'entrée nord de la Ville.

Parole d'élue



Danielle LECOMTE,
Adjointe à l'Action Sociale,
Lien Intergénérationnel, Vie
Associative, Culture, Affaires
culturelles et Jumelage.

« Nous avons conscience que certains tainois ne peuvent pas partir en vacances, et ne vont pas au-delà de notre bassin de vie. Ce projet est donc un réel moyen de promouvoir la culture, et permet à tous de s'évader, même le temps d'une journée. La « Culture en Balade » est une vraie nouveauté, complémentaire à notre Saison Estivale, parce que nous faisons découvrir aux tainois d'autres endroits et sites exceptionnels de France. »

GARE AU BRUIT !

Afin de lutter contre les éventuelles nuisances sonores, la SNCF a mandaté un acousticien professionnel pour enregistrer le trafic ferroviaire.

Conseiller Municipal délégué en charge de la Culture, Pierre Gauthier s'est prêté à l'expérience en plaçant un micro pendant 24 heures chez lui. Les résultats sont en cours d'analyse. A suivre donc !



J'PEUX PAS, J'AI CANTINE !

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et renforcer les liens intergénérationnels sont une priorité pour la Municipalité, et le cœur d'action du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

En ce sens, l'école Jean Moulin accueillera une fois par mois des séniors à la cantine dès le mois d'octobre.

Pour vous inscrire :

04 75 08 90 53 ou par mail à ccas@ville-tain.com



ESPACE SANTÉ

Pour répondre aux besoins des familles sinistrées, la Ville de Tain l'Hermitage a mis en place une veille foncière en vue de la création ou la réhabilitation d'un logement de secours.

En parallèle, un bâtiment en cours de rénovation servira à loger les jeunes médecins qui feront leur alternat à Tain l'Hermitage : un moyen concret pour les convaincre de choisir notre ville.

Marina MATHON,
gérante du Pôle de
santé près du Parc du
Chayla et infirmière,
témoigne :



« Le pôle de santé rassemble aujourd'hui onze professionnels spécialisés dans leur domaine, qui travaillent ensemble pour offrir le meilleur suivi à leur patientèle. Au début, je souhaitais que ce Pôle de santé devienne une Maison de santé, conditionnée par la présence d'un médecin traitant. Mais la pénurie de médecins sévit partout en France, même à Tain l'Hermitage. Proposer un logement pour aider les jeunes médecins est un argument de poids pour les aider à s'installer chez nous. »

À GRANDS FRAIS

Comme chaque année, la Ville de Tain l'Hermitage et plus particulièrement le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont mobilisés et mettent en œuvre un large dispositif d'alerte, de surveillance et d'accompagnement des personnes les plus fragiles ou isolées.

Cet été, la Municipalité renforce encore son action avec la mise à disposition aux tainois vulnérables de l'Espace Yves Lissé en cas de déclenchement du plan canicule par la Préfecture de la Drôme.

**Du lundi au vendredi de 10h à 20h – 30 rue des Bessards.
Infos auprès du CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale et toute son équipe s'efforcent chaque jour de répondre au mieux à vos attentes ou de vous diriger vers les services compétents.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR :

- Enlèvement des encombrants
- APA, Aide Sociale et MDPH
- Télé Alarme
- Démarchage frauduleux (carte bancaire, SMS, mail...)
- Repas à domicile
- Médaille de la Famille Française
- Mandataire
- Logement social
- Dispositif alerte canicule, Pandémie et Grand Froid

Le CCAS reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

**2 avenue Président Roosevelt
26600 TAIN L'HERMITAGE
04 75 08 90 53
ccas@ville-tain.com**

AU BESOIN, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC :

Mairie : 04 75 08 30 32
Police Municipale : 04 75 08 90 54
Gendarmerie : 04 75 08 23 77



APRÈS L'ARDÉCHOISE, LA TAINOISE...

Plus de 330 cyclistes ont fait escale sur la Place du Taurobole dans le cadre du parcours de l'Ardéchoise pour venir se désaltérer avant de repartir vers Larnage, leur prochaine étape !

Une ambiance de fête attendait les coureurs, enchantés de cet accueil et des viennoiseries et boissons fraîches robotatisées.

La veille, dix-sept élèves de CM2 de l'école élémentaire Jules Verne ont enfourché leurs vélos pour une sortie à travers la ville, direction l'Institut La Teppe et parcourir une dizaine de kilomètres environ.

Encadrés par Lénaïc OZENNE, Responsable du Service des Sports à la Ville de Tain l'Hermitage, deux jeunes encadrants du Comité Départemental du Triathlon, leur professeur, et des parents accompagnateurs, les élèves ont expérimenté la route en conditions réelles. Une sortie pédagogique qui avait pour objectif l'obtention de l'attestation de formation « Savoir Rouler à vélo ».

« Cet apprentissage est indispensable pour assurer leur sécurité, ainsi que celle des piétons et des autres usagers de la route. Grâce à cette initiative, les jeunes cyclistes ont acquis des compétences cruciales pour circuler en toute sécurité » souligne Lénaïc OZENNE.

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Les Villes de Tain l'Hermitage et de Tournon-sur-Rhône ont souhaité organiser « Les Étoiles du Sport », une soirée pour remercier et mettre à l'honneur les responsables, sportifs et sportives, jeunes et seniors, de toutes les activités physiques pratiquées sur notre territoire, en compétition ou en loisirs, ainsi que les encadrants et bénévoles qui s'investissent toute l'année pour la vie des clubs.

Ces derniers ont été sollicités il y a quelques semaines afin de désigner au sein de leur structure « l'étoile » à faire briller à l'occasion de cet événement : un sportif méritant, une équipe performante ou un coach, un bénévole investi, une famille ou un arbitre.

Bref, une sélection éclectique et surprenante pour une première édition organisée par la Ville de Tain l'Hermitage le jeudi 17 octobre 2024 à 19h30 à l'Espace Charles Trenet.



TOURBILLON SPORTIF

L'AGTT Gym, avec plus de 600 adhérents passionnés à son actif, a orchestré trois compétitions en l'espace de trois semaines, qui sont le reflet de leur engagement et de leur travail acharné.

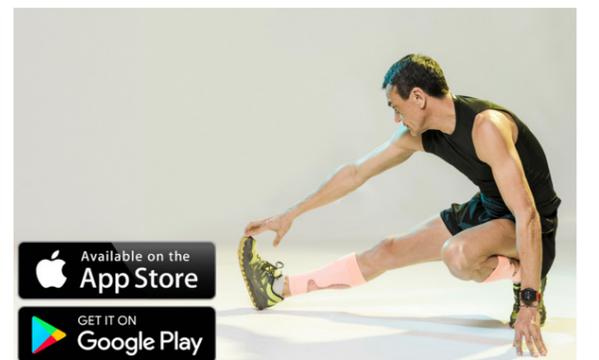
L'association a proposé le samedi 29 juin sa traditionnelle Fête de la Nuit, avec un spectacle et des animations ouverts à tous

Envie de les rejoindre? 04 75 08 85 26 ou agtt-gym.fr

ON S'APPLIQUE POUR BIEN COURIR

Bonne nouvelle pour nos amis sportifs ! La destination Ardèche Hermitage fait sa rentrée sur l'application engagée « on piste » développée par le Groupe Rossignol, avec des itinéraires adaptés pour la pratique du trail, de la marche nordique et du gravel. À destination des sportifs débutants comme les

athlètes chevronnés, l'application offre une expérience intuitive et complète pour maximiser le plaisir et l'aventure en plein air. Vous souhaitez devenir ambassadeur pour aider à la construction de l'offre et au suivi des itinéraires dans le temps ? Contactez : sentiers@archeagglo.fr



ON S'ACTIVE



Entre Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône et les villages environnants, des talents et artistes de la scène humoristique française offrent aux petits et grands près de 10 jours de spectacles, de divertissement et de rires.

Focus sur... Jeanfi JANSSENS

Découvrez son tout nouveau spectacle qui dépeint son entrée dans le monde du show business, ses amours contrariés, ses achats compulsifs... Autant de sujets abordés avec tendresse et humour, qui font de ce spectacle « Tombé du Ciel » un réel divertissement. On réserve sa place pour le 26 août à l'Espace Rochegude à 20h45.



Plus d'informations, rendez-vous sur festivaldeshumoristes.com



SPORT ADAPTÉ

Dans le cadre du «sport adapté» Thierry LEBRAT, du JCTT (Judo Club Tain Tournon), est intervenu auprès des jeunes de l'IME (Institut Médicoéducatif) de Saint-Uze, tous les vendredis de novembre à fin février. De beaux moments riches en partage, à la découverte du judo et de la pratique sportive.

Leur mobilisation ne s'arrête pas là ! Pendant le mois de mai, le JCTT a proposé trois séances d'initiation aux patients de l'Institut la Teppe, ravis.

Ces derniers proposent également une initiation gratuite au Taïso et au "Kids Judo", le jeudi 29 août à 19h00, au Parc du Chayla.

Infos : 04 75 08 30 32

JAZZ COP'S

Jazz Cop's est un groupe vocal de 13 choristes chaleureux et passionnés, partageant le plaisir de chanter à plusieurs voix, Jazz, musiques latino et du monde.

Vous avez envie de les écouter et / ou les rejoindre ?

Les ateliers ont lieu deux lundis soir par mois de 18h30 à 20h30 à la Maison des Quais à Tain l'Hermitage.
Contact : jazzcops0726@gmail.com
06 75 03 53 99



TAIN L'HERMITAGE DÉCLARE SA FLAMME AUX JO

Alors que la flamme olympique passe de ville en ville sans jamais s'arrêter, elle a décidé de s'établir à Tain l'Hermitage ! Une structure en biomatériaux 100% recyclable trône fièrement devant l'Hotel de Ville et ce pendant toute la durée des J.O.

TAIN TERRE ET CULTURE

Grâce à un parchemin datant de 1590, communiqué par Claude GONTARD, descendant de la famille Mure de Larnage, l'association Tain Terre & Culture a découvert et reconstitué l'histoire d'un château des Brunier, Seigneur de Larnage, datant du XIV^{ème} siècle et qui se trouvait en plein cœur de Tain l'Hermitage. Jusqu'ici inconnu, le château était situé à l'angle de la Grand-Rue et de la rue du 11 novembre, en continuité de l'immeuble classé du Grenier à sel. Une preuve de plus de la richesse patrimoniale de notre ville.



un vent de PAIX

« Pour l'avenir de l'humanité, il n'y a d'autres chemins que la Paix »

Le 20 novembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des enfants, le Comité local pour la Paix va rassembler des élèves des écoles primaires tainoises et tournonaises autour d'un projet commun, afin de promouvoir la non-violence, la tolérance et la solidarité, ainsi que le respect des droits de l'homme.



la main sur le CŒUR

Les Restos du Cœur de Tain l'Hermitage accueillent environ 170 familles Square Fellbach, dans les locaux mis à disposition par la Municipalité, et apportent une aide alimentaire à plus de 500 personnes.

Les 40 bénévoles de Tain l'Hermitage investis au quotidien sont toujours à la recherche de dons et d'aide lors de leurs collectes.

Pourquoi pas vous ?

Contactez-les au 04 75 08 74 88

ad26.tain@restosducoeur.org - ad26.restosducoeur.org



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPT 2024 - 9H / 18H

Complexe sportif
JEANNIE LONGO
TOURNON SUR-RHÔNE

30 ans de Forum
Ensemble,
gardons la flamme de l'engagement allumée !



Venez échanger avec les élus de la Ville de Tain l'Hermitage présents toute la journée à l'occasion de cette 30^e édition du Forum des Associations.



TAD TAIN-TOURNON -> GARE TGV

Toute l'année, déplacez-vous facilement et à moindre frais ! Uniquement sur réservation, le TAD (Transport à la Demande) est opérationnel tous les jours (sauf jours fériés) : 5 allers retours entre Tournon-sur-Rhône et Valence TGV, en passant par Tain l'Hermitage !
Ce service vous intéresse ? Contactez la Centrale d'appel au 04 80 00 70 00, jusqu'à 24h avant la date du voyage. Réservation du lundi au vendredi de 8h à 17h. Billets en vente à bord des véhicules et en gare routière de Valence.

+ d'infos sur www.archeagglo.fr

KLAXIT LE COVOITURAGE GRATUIT !

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application Klaxit et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien d'Arche Agglo (trajets compris entre 3 et 80 km)

Convaincus ?

Vous n'avez plus qu'à télécharger l'appli, ou vous rendre sur www.archeagglo.fr pour plus d'informations.



CONSTRUCTION PERMIS OU PAS ?

C'est l'été, il fait beau, et si on faisait des travaux ? Voici quelques rappels utiles :

- Pour les constructions inférieures à 5 m²: aucune déclaration n'est à faire, mais le règlement du Plan Local d'Urbanisme doit être respecté.
- Pour les constructions comprises entre 5m² et 40m² en zone urbaine (piscines, abris de jardin, travaux de rénovation de toiture, ravalement de façade) : il faut remplir une demande de DP (Déclaration Préalable de travaux).
- Pour les constructions dépassant les 40m² hors zone urbaine : il faut remplir une demande de PC (Permis de Construire).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ville-tain.fr ou contactez le **Service Urbanisme** au 04 75 08 90 51 / par mail à m.kherbache@ville-tain.com

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Maison des Quais – Place du 8 Mai

Vous accueillez :

Lundi de 16h à 18h30

(sauf pendant les vacances scolaires)

Mercredi de 16h à 18h30 / Samedi de 9h à 12h

04 75 06 12 28 - cbpt.tain26@orange.fr




**Maison
Cave de Tain**



CAVE DE TAIN

Vente de vins & produits du terroir
Accueil œnotourisme

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
29 avenue du Président Roosevelt - 26600 TAIN L'HERMITAGE - tél. 04 75 08 91 92



445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

Tél. 04 75 07 33 44
Mail : contact@boisset-tp.fr




**BOUTIQUE, BAR À VINS
& RESTAURANT**

◆ ————— ◆

**25 PL. DU TAUROBOLE,
26600 TAIN-L'HERMITAGE, FRANCE**

Mercredi au dimanche de 10h à 19h

www.jaboulet.com
et retrouvez-nous sur les réseaux



LE MOT DU GROUPE MINORITAIRE

MONSIEUR LE MAIRE AU PAYS DES FABLES DE LA FONTAINE

Les premiers signes datent de juillet 2024 quand, à l'image du corbeau avec les paons, Monsieur le Maire se faisait attribuer une indemnité de 7000€ en plus de ses émoluments d'élus, pour frais de représentation. Il nous avait dit à l'époque qu'il pouvait même s'acheter des costumes (mention oubliée dans le compte-rendu du conseil municipal). Vint ensuite sur un air de grenouille et de bœuf, son « sapin de Noël de 4m, plus haut que celui de l'Hôtel Dieu de Lyon » ou la mer qui commence à tain... à cela s'ajoute son côté cigale avec « l'été s'ra show » et cette année, on accélère avec une affiche de 12000 € sur la façade de la mairie, des buffets, des vacances et des cadeaux offerts sur les budgets du CCAS notamment. Point de côté fourni chez nos élus : ils vous diront que le taux d'endettement baisse en oubliant de vous préciser que nous ne préparons pas l'avenir. Nous en sommes encore au stade des études sur le champ de l'optimisation énergétique des bâtiments quand d'autres sont déjà passés à l'action. C'est l'hiver que nous voulons chaud ! c'est peut-être moins amusant mais nous, élus de l'opposition, préférons la fable du « laboureur et de ses enfants » qui met en valeur le travail accompli plutôt que la communication à outrance, le travail bien fait plutôt que le paraître, la vérité plutôt que les promesses non tenues.

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP
TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENT
DÉMOLITION
TRAVAUX DE BROYAGE FORESTIER

ZA des Fleurons - 370 allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

+33(0)6 80 32 45 95 - contact@rioutp.com - www.rioutp.com

ÉCLAIRAGE SPORTIF
ÉCLAIRAGE PUBLIC

électricité mabboux

100 route de Paturel - 26600 Erôme
04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

MAIRIE

2 avenue Président Roosevelt - CS 80054
26603 TAIN L'HERMITAGE Cedex
Tél. 04 75 08 30 32 - Fax 04 75 07 16 31

mairie@ville-tain.com

ville-tain.fr



OUVERTURE AU PUBLIC :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h15 / 13h45-17h30
- le samedi : 8h30-12h15 uniquement pour l'état-civil et les pièces d'identité (sur RDV).

Le Maire et ses adjoints reçoivent tous les jours sur rdv
Contact : Cabinet du Maire - 04 75 08 30 32

LES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ADMINISTRATIF 04 75 08 30 32

État civil - Pièces d'identité - Affaires scolaires
Élections - Cimetière - Communication.

SERVICES TECHNIQUES 04 75 08 90 51

Permis de construire - Travaux - Autorisation de voirie - Cartes déchetterie - Location de salles

SERVICE URBANISME 04 75 08 90 51

Permanence téléphonique :
lundi, mercredi, vendredi : 8h30 > 12h15.
mardi, jeudi : 13h45 > 17h30.
Réception uniquement sur RDV - Hôtel de Ville 2^e étage
m.kherbache@ville-tain.com

SERVICE PÉRISCOLAIRE 04 75 08 62 04

C.C.A.S 04 75 08 90 53

Personnes âgées - Social - Logement

SERVICE DES SPORTS 04 75 08 90 52

POLICE MUNICIPALE 04 75 08 90 54



+ d'informations : Service population : 04 75 08 30 32

Avez-vous déjà téléchargé l'application mobile de Tain l'Hermitage ?
La Ville vous informe en temps réel.



CITY ALL



NAISSANCES

Bienvenue à ...



30 déc. IMBERT Eoden
08 janv. KADIMA Séléna
10 janv. GILLES Meena-Ange
19 janv. DREVET-CANO Judith
20 janv. PERAT Zélie
31 janv. GIRAUD Jeanne
04 févr. PAILHAREY Timéa
04 févr. PAILHAREY Cylia
17 févr. BOISSET Valentina
25 févr. ROY Diane
28 févr. MINET Jeyson
05 mars JUVEN Emmie
25 mars EPIFANI Karim
29 mars CHABANE Younes
22 avril CHOSSON Enzo
07 mai PERRIN Margaux
15 juin POCHON César

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur à...



13 avril CHAPUIS Sébastien & MISERY Sandrine
15 juin CHESNET Jean-Marc & GUEDON Alison

DÉCÈS



Nos condoléances aux familles de...

28 nov. Max CHAPOUTIER	23 avril COTTE Serge
18 déc. CELLIER André	01 mai PAUL (MULLER) Huguette
29 déc. CHANAL Paul	01 mai MAZOYER (AMIOT) Paulette
29 déc. MARTIN Michèle	08 mai BOISSIE (CHAPOUTAUD) Fernande
01 janv. DESBOS (REGAL) Christiane	09 mai ROUSSON (GRÉVE) Marguerite
04 janv. CHAPUS (CHASSON) Eliane	09 mai DOUMERC (CINQ) Renée
09 janv. VALAYER (BADIER) Odette	11 mai ROCHEBLOINE (JUNIQUE) Marie Louise
10 janv. SALLES (PEYRARD) Suzanne	15 mai BRUYÈRE (BOUVAREL) Marie-Josèphe
10 janv. HYVERNAT (BUIRON) Claudette	31 mai DELHOMME Christian
20 janv. DIGONNET Daniel	01 juin CASTELLINO Dominica
21 janv. SOUQUES (SIRAND) Anne-Marie	02 juin TEYSSEIRE Elsa
11 févr. CHANEL Marie-Jeanne	07 juin BATTANDIER Jean
24 févr. PENHOAT Maryvonne	11 juin GUILHOT Fernand
29 févr. MICHELAS (REY) Josette	14 juin SCHIANTARELLI Marielle
03 mars DROUILLOT Éric	
06 mars MORTREUX Gisèle	
11 mars De MONTGOLFIER (GAUMONT) Pascale	
17 mars CHOSSON (FIGUET) Renée	
27 mars BROT Émile Charles	
28 mars JUNILLON Marie-Andrée	
30 mars BIDARD Joséphine	

Bonnet
papeterie
Despesse

Fournitures de bureau et scolaire - Loisirs créatifs - Beaux Arts
Service création - Imprimerie

40 Avenue de Nîmes
07300 Tournon-sur-Rhône
Tél. 04 75 08 59 15
magasin@papeterie-bonnet.fr - papeteriebonnet.com

CENTRE FUNÉRAIRE POLLET-JUGE

POMPES FUNÉBRES | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRARIUM

MARBRERIE
Rénovation
Entretien
Caveaux

TAIN L'HERMITAGE
☎ 04 75 09 61 38
✉ agence-tain@cf-pollet.fr

TOURNON-SUR-RHÔNE
☎ 04 81 56 00 98
✉ agence-tournon@cf-pollet.fr
www.pompes-funebres-pollet.fr

Saison estivale du 3 juin au 31 août 2024

TAIN
l'Hermitage
Ecrivons Ensemble l'Histoire

L'été s'ra
show!

CONCERTS - CINÉ PLEIN AIR - BAL POPULAIRE - EXPOSITION - FEU D'ARTIFICE
KARAOKE LIVE GÉANT - SOIRÉES FOODTRUCKS - SÉANCES SPORTIVES - REPAS CITOYEN ...

04 75 08 30 32 / ville-tain.fr  

